



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

À la séance ordinaire du 14 avril 2020, le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton a adopté le règlement numéro 360 intitulé: "RÈGLEMENT N^o 360 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION N^o 308 – (RMH 399-2020)".

En raison du contexte sanitaire actuel, ce règlement est disponible pour consultation sur demande au préalable adressée au directeur général et secrétaire-trésorier.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT.

Joel Kra, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, Joel Kra, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que j'ai publié le présent avis à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité le 15 avril 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quinzième jour du mois d'avril deux mille vingt.

Joel Kra, directeur général et secrétaire-trésorier